

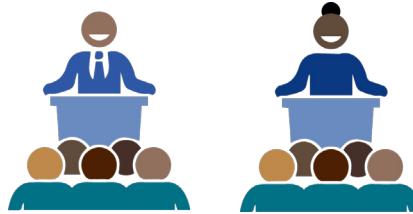
**CULTURE DE L'ENGAGEMENT :  
AGIR INDIVIDUELLEMENT ET COLLECTIVEMENT  
PRINCIPE DE LA COMMUNAUTÉ DES CITOYENS**



**L'ENGAGEMENT ET LA PRISE DES RESPONSABILITÉS  
DANS L'ÉTABLISSEMENT**

**ENGAGEMENT ET RESPONSABILITÉS**

**CYCLE 3 : « JE ME PRÉSENTE, JE M'APPELLE... »**



**OBJECTIFS :**

- Connaître le processus des élections démocratiques
- Connaître les élections de délégués de classe et y participer
- Découvrir et investir la mission de délégué élève

**COMPÉTENCES :**

- Connaître les missions et les obligations d'un délégué de classe
- Rédiger sa profession de foi
- Élaborer et s'impliquer dans un projet de classe
- Convaincre

**PORTEUR DU PROJET :**

- Conseiller(ère) Principal(e) d'Éducation en collaboration avec les professeurs principaux

**PUBLIC CONCERNÉ :**

- Tous les élèves de 6ème

**COORDONNATEUR DE PROJET :**

- Conseiller(ère) Principal(e) d'Éducation

**PROGRAMMATION :**

**Dans le cadre de la liaison école/collège**, des délégués de classe participent avec le/la cheffe d'établissement aux rencontres avec les élèves du CM2 dans les écoles de recrutement. Leur rôle est de témoigner sur la vie au collège, d'expliquer et de valoriser le rôle des délégués de classe.

**Au collège, les élections de délégués comportent plusieurs étapes** (Délégués Flash, Damien Durand, 2009).

**ÉTAPE 1 : Constitution de l'équipe de volontaires pour préparer les élections**

Les élections doivent se dérouler comme de véritables élections avec l'installation d'un véritable Bureau de vote dans l'établissement, dans un lieu facile d'accès, vaste et fonctionnel.

**ÉTAPE 2 : Campagne de sensibilisation à la fonction de délégué (dès la rentrée et au cours du mois de septembre)**

**Séance 1**

Objectifs :

- Comprendre le rôle de délégué de classe et ses obligations
- Découvrir l'organisation des élections des délégués
- Comprendre la démarche à se porter candidat aux élections

Lors de la journée d'accueil des 6èmes, prévoir l'intervention d'un ou de deux anciens délégués de classe pour rappeler le rôle, les droits et les obligations de délégué. Présenter les initiatives des élèves élus de l'année passée.

La / Le CPE complète et étaye les propos des élèves en faisant le parallèle avec les élections d'un maire par exemple



L'ENGAGEMENT ET LA PRISE DES RESPONSABILITÉS  
DANS L'ÉTABLISSEMENT

**ENGAGEMENT ET RESPONSABILITÉS**

**CYCLE 3 : « JE ME PRÉSENTE, JE M'APPELLE... »**

**Séance 2** (dans le cadre de l'EMC)

Objectifs :

- Expliquer le lien entre l'engagement et la responsabilité
- Expliquer le sens et l'importance de l'engagement individuel ou collectif des citoyens dans une démocratie : droits et devoirs des citoyens, de l'élève, rôle du vote

Le déroulement de la séance est défini avec le/la professeur(e) de l'enseignement moral et civique.

**Séance 3** (dans le cadre de l'EMC, coanimation avec le/la CPE)

Objectifs :

- Découvrir les missions et responsabilités d'un maire/ d'un délégué de classe
- Découvrir les instances d'une commune/du collège et notamment le conseil de classe
- Découvrir les principes et l'organisation des élections d'un maire/ des délégués (instances, sièges, droits et devoirs)

La co-intervention d'un maire et d'un(e) CPE permet d'établir des parallèles entre les deux missions mais aussi repérer les différences en termes de responsabilités.

**Séance 4** (heure de vie classe)

Objectifs :

- Expliciter le sens et les critères de rédaction d'une profession de foi

Dans un premier temps, demander aux élèves s'ils ont déjà lu des professions de foi :

- Si oui, qu'est-ce qu'ils en ont retenu ?
- Si, non préciser que la profession de foi est un document officiel et écrit dans lequel le candidat à une élection (délégué de classe, Conseil d'administration, CVC...) présente son programme, ses convictions et ses projets.

Lorsque les électeurs sont très nombreux et qu'ils ne connaissent pas le candidat personnellement, cette profession de foi à se faire connaître, à présenter ses motivations et arguments afin de susciter l'intérêt et l'adhésion des camarades au moment du vote.

Dans un deuxième temps, définir avec les élèves les informations qui doivent être préciser dans une profession de foi.

Quelques pistes/conseils :

La langue :

- Le style et le vocabulaire doivent être adaptés et soignés. Les mots choisis ont pour but d'accrocher les élèves et de leur donner envie de voter pour ce candidat.
- La langue doit être claire et compréhensible de tous.
- Les phrases sont simples et courtes.

Les informations personnelles :

- Qui suis-je ? : le nom, le prénom, la classe, l'expérience antérieure en tant que délégué, les centres d'intérêt
- Désigner son binôme

La motivation :

- Quel est le rôle, je souhaiterais jouer ? Quelles missions me tiennent à cœur ?

Le programme d'action :

- les idées que je souhaite mettre en œuvre
- les projets pour lesquels je souhaite m'investir (attention, réfléchis à des projets qui peuvent réellement être mis en place, sinon tu perdras toute crédibilité)



## L'ENGAGEMENT ET LA PRISE DES RESPONSABILITÉS DANS L'ÉTABLISSEMENT

### ENGAGEMENT ET RESPONSABILITÉS

#### CYCLE 3 : « JE ME PRÉSENTE, JE M'APPELLE... »

##### La communication avec les autres élèves :

- Comment j'envisage de communiquer avec les élèves de la classe ? Les autres délégués ?

##### La mise en page :

- format : une page A4 au maximum
- une photo. Elle permet d'être identifié facilement au moment des élections mais aussi au cours du mandat.
- un slogan accrocheur, un dessin, etc.

Ces quelques pistes pour rédiger sa profession de foi sont publiées sur l'ENT, afficher dans le bureau de vie scolaire, en salle d'étude et au CDI.

Il revient à chaque élève souhaitant se présenter de rédiger sa profession de foi sur le temps libre au CDI afin de pouvoir utiliser l'ordinateur pour le traitement de texte.

La/le professeur(e) documentaliste aide l'élève à inclure sa photo.

#### ÉTAPE 3 : Campagne électorale (octobre)

- Pendant les semaines de l'engagement : Toutes les professions de foi (car la séance 4 a eu lieu dans toutes les classes de tous les niveaux) sont affichées sur des panneaux dans l'espace de circulation des élèves (par exemple le hall d'entrée) afin qu'elles soient visibles et puissent être lues par tous.

##### Séance 5

###### Objectifs :

- Participer aux élections
- Élire des délégués de classe

Avant de donner la parole aux candidats, le professeur principal rappelle :

- qu'on peut se déclarer candidat le jour même de l'élection.
- qu'un élève n'ayant pas présenté sa candidature peut être élu s'il a reçu un nombre suffisant de voix et s'il accepte son mandat de délégué.

Les candidats se présentent à la classe avant le vote.

Les élections se déroulent à bulletin secret au scrutin uninominal à 2 tours. Prévoir des isoloirs, des urnes, des cartes d'électeurs.

Dépouillement des résultats et annonce des résultats.

#### ÉTAPE 4 : Formation des élèves élus (novembre- juin)

Elle est prise en charge par l'équipe d'accompagnateurs volontaires qui comprend d'anciens élus (cf. Fiche de présentation générale) mais on peut considérer qu'en octobre, elle a déjà commencé : tous les élèves ont été sensibilisés au rôle de délégué, ont choisi d'être candidats ou ont délégué cette mission à leurs camarades.

##### Séance 6

###### Objectif :

- Mettre en relation l'ensemble des délégués de classe en vue d'instaurer la communication entre les élèves élus

Après le tour de table de délégués (nom, prénom, classe), le chef d'établissement rappelle le rôle de délégué de classe et de l'assemblée (lieu d'échanges sur les questions relatives à la vie et au travail scolaires), il précise la relation qu'il souhaite établir avec les élèves élus.

**CULTURE DE L'ENGAGEMENT :  
AGIR INDIVIDUELLEMENT ET COLLECTIVEMENT  
PRINCIPE DE LA COMMUNAUTÉ DES CITOYENS**



**L'ENGAGEMENT ET LA PRISE DES RESPONSABILITÉS  
DANS L'ÉTABLISSEMENT**

**ENGAGEMENT ET RESPONSABILITÉS**

**CYCLE 3 : « JE ME PRÉSENTE, JE M'APPELLE... »**

Intervention de la/du CPE :

- Présentation du calendrier des réunions de l'assemblée et des réunions de conseils de classe (en tout cas, du premier conseil). Il sera publié sur l'ENT
- Présentation du programme de formation de délégués (il sera préparé en amont et soumis pour validation au chef d'établissement), les questions concernant toute la classe seront abordées en heure de vie de classe
- Échange avec les élèves sur les modes de communication entre les délégués : l'ENT, le tableau d'affichage

**Séance 7**

Objectif :

- Accompagner le délégué dans l'exercice de ses missions (cf. Cycles 3 et 4 : « J'apprends à exercer mes responsabilités de délégué(e) »)

**ÉVALUATION :**

- Nombre de candidatures, qualité des professions de foi, présence aux conseils de classe, nombre de réunions tenues dans l'année avec présence des délégués, taux de représentation à l'année N+1 et N+2.
- Validation d'items du domaine 3 du SCCC
- Responsabilité, sens de l'engagement et de l'initiative